

Pour recevoir personnellement UCV-info, s'abonner [ici](#).

ACTUALITES

Application

Restez informé, découvrez notre application mobile !



Retrouvez toutes ces actualités directement dans "UCV App".

Les évolutions financières du canton et des communes vaudoises depuis 1993

Recettes, dépenses et dettes : trois agrégats qui évoluent différemment pour les communes et le canton.

[Lire l'article](#)

Octroi des concessions par les communes

Le Tribunal fédéral a eu récemment l'occasion de préciser qu'en matière de concessions, les communes sont libres de favoriser des critères autres que purement financiers.

Lire l'article complet de Point CommUNE! en [version PDF](#) ou directement sur notre application mobile "UCV App".

CONSULTATIONS

Transport de personnes à titre professionnel

Cet avant-projet d'EMPL a pour but de mettre sur pied d'égalité les taxis professionnels et les conducteurs utilisant l'application Uber, tout en préservant l'autonomie communale en matière de transport professionnel de personnes.

Délai de réponse : 24 août 2017

Documents à disposition [ici](#)

Fret ferroviaire : nouvelle conception

Le Conseil d'Etat a chargé la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) de préparer le préavis du canton concernant la conception relative au fret ferroviaire.

L'Office fédéral des transports (OFT) a élaboré une conception relative au transport ferroviaire de marchandises. Celle-ci sert à orienter sur le long terme la planification d'installations du fret ferroviaire telles que les gares de triage, les terminaux et les voies de raccordement.

Ladite conception aligne le développement du fret ferroviaire sur la politique fédérale des transports et sur le développement territorial ; elle crée aussi à long terme une sécurité de planification pour les exploitants et les usagers des installations du fret ferroviaire. Elle est contraignante pour les autorités et doit donc être prise en compte par les services fédéraux, les cantons et les communes lors de l'élaboration, de l'application et de la mise à jour de leurs plans sectoriels, directeurs ou d'affectation. Conformément à la conception, il est prévu de conserver les gares actuelles dédiées au trafic marchandises ainsi que les voies de débord. Lors du développement des installations, il faudra viser une hausse de la productivité et, au besoin, des capacités. Les installations qui ne seront plus utilisées en fret ferroviaire pourront être affectées à d'autres usages après pondération de tous les intérêts.

Nous vous remercions de bien vouloir nous transmettre votre prise de position, d'ici au 6 juin au plus tard. Vous pouvez répondre à l'aide du questionnaire ou nous envoyer vos déterminations.

Délai de réponse : 6 juin 2017

Les documents sont disponibles [ici](#).

Avant-projet de loi sur le droit de cité vaudois

La réponse de l'UCV en détails [ici](#)

Pédagogie spécialisée

La réponse de l'UCV en détails [ici](#)

Acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger

La réponse de l'UCV en détails [ici](#)



AG extraordinaire : une révision qui renforce la base de l'UCV !

L'Assemblée générale extraordinaire du 11 mai 2017 a confirmé l'adaptation des statuts de l'association et entériné les représentants communaux à l'EIAP.

Le 11 mai, après une discussion ouverte et constructive, l'assemblée des délégués a validé la révision des statuts en proposant notamment que les élus au sein des instances de l'UCV ne soient pas simultanément membre d'un organe dirigeant d'une autre association de communes poursuivant des buts similaires à ceux décrits à l'article 5. Les délégués ont ainsi voulu garantir que le Comité, le Conseil, le groupe Bourgs et Villages et le groupe des Villes puissent adopter des positions claires et cohérentes avec l'objectif de défendre toutes les communes dans leur diversité et non certains intérêts spécifiques. L'UCV se félicite de la qualité de ce débat qui a permis de traiter en toute transparence et démocratiquement de cette question essentielle.

La modification des statuts a aussi légitimé les groupes des Villes et Bourgs & Villages qui auront désormais un fonctionnement parfaitement similaire.

Concernant l'Etablissement intercommunal pour l'accueil parascolaire (EIAP), sa composition a été ratifiée à une très large majorité. Les membres de l'UCV valident ainsi leurs représentants appelés à siéger dans cet organisme destiné à formuler le cadre normatif de l'accueil parascolaire



SOIRÉES D'INFORMATION

Transparence et accès aux documents officiels - Vidéosurveillance

Animée par **Mme Mireille Muller-Zahnd**, Préposée à la protection des données et à l'information.

Mercredi 27 septembre 2017 de 19:00 à 21:00 à Echallens

[Détails et inscriptions](#)



FORMATIONS

Aménagement du territoire

L'UCV propose un nouveau cours sur l'aménagement du territoire.

Jeudi 16 novembre 2017 de 8:30 à 12:30 à Jongny

[Détails et inscriptions](#)

Contrôle interne

Jeudi 15 juin 2017 de 8:30 à 16:30 à Jongny

[Détails et inscriptions](#)

Préparation du budget

Jeudi 24 août 2017 de 8:30 à 16:30 à Jongny

[Détails et inscriptions](#)

Gestion de la dette

Jeudi 31 août 2017 de 8:30 à 16:30 à Jongny

[Détails et inscriptions](#)

Union des Communes Vaudoises

Av. de Lavaux 35
CP 481 1009 Pully
T : +41 12 557 81 30
F : +41 21 557 81 31
ucv@ucv.ch

Secrétaire générale
Brigitte Dind
+41 21 557 81 32
brigitte.dind@ucv.ch

**Conseil en stratégie et
gestion financières
publiques**
Gianni Saitta
+41 21 557 81 37
gianni.saitta@ucv.ch

Service juridique
Isabelle del Rizzo
Isabelle Gattlen
+41 21 557 81 38
juristes@ucv.ch

